



Déployer une démarche de tourisme durable : de la stratégie à l'action sur votre territoire

PRESTATION

FRANCE

Type de rendez-vous :

Formations

Marchés d'intervention :

France

Public attendu :

Professionnels français

A partir du
25 septembre 2025

Remise en question des modes de consommation et changements de pratiques pendant certaines périodes, impact du changement climatique de plus en plus prégnant et inquiétant, effondrement de la biodiversité, pollutions à grandes échelles, apparition de la notion de résilience économique et

environnementale en particulier dans le secteur du tourisme et du transport, recherche de sentiment de liberté...

L'ensemble de ces évolutions ont accru la pression auprès des entreprises du tourisme, tant sur le plan environnemental, sur le plan social -difficultés de recrutement et fidélisation des équipes- que sur le plan économique : prix des matières premières et de l'énergie. Les investisseurs sont également de plus en plus demandeurs d'un positionnement fort sur le plan de la RSE.

Au-delà de ces menaces et difficultés, de réelles opportunités sont à saisir : mobilisation de ses salariés sur ces sujets fédérateurs, opportunités marchés auprès des clients engagés, notamment entreprises, subventions et aides financières, reconnaissances par les prescripteurs, investisseurs, et innovations à imaginer par la consultation des parties prenantes.

Atout France organise jeudi 25 septembre et mardi 7 octobre la formation à distance Déployer une démarche de Tourisme : de la stratégie à l'action sur votre territoire dont les objectifs sont :

Pourquoi participer

- Avoir une connaissance générale de la mise en œuvre d'un projet de tourisme durable pour pouvoir à l'avenir y participer,
- Formaliser sa stratégie de tourisme durable,
- Construire un plan d'action et le piloter dans le temps.

Description

Pas de session prévu pour le moment.

Lieu

A distance

Format de l'opération

L'objectif de cette formation est de transmettre aux participants une méthodologie et des outils qui leur permettront par la suite de mettre en place leur démarche spécifique sur leur propre territoire.

Public attendu : institutionnels : Offices de Tourisme, CDT/ADT, CRT et structures privées : hébergeurs, prestataires d'activités culturelles, de loisirs, sportives, oenotouristiques.

Directeur, responsable Qualité, chargé de communication, de la stratégie.

Pré requis : un premier niveau de connaissances du tourisme durable est impératif.

Méthodologie pédagogique : elle alternera les apports théoriques et méthodologiques. La pédagogie pratique sera axée sur une expertise et sur des exemples concrets, de séquences de questions, de partage entre participants, d'atelier de travail, de vidéos et retour d'expérience terrain.

Des documents, type cahier d'atelier, seront transmis aux participants en amont de la formation afin qu'ils puissent prendre connaissance des données spécifiques de ce territoire et un travail personnel en intersession sera également demandé afin d'approfondir certains points et préparer les ateliers collectifs proposés dans le cadre des deux journées.

Suivi de l'exécution et évaluation de la formation

- Un questionnaire d'évaluation des compétences et de recueil des besoins est envoyé en amont de la formation,
- Un questionnaire d'évaluation des acquis et un questionnaire de satisfaction sont complétés par les

participants à l'issue de la formation,

- Le support de formation (PowerPoint), diffusé lors de la formation est envoyé à chaque stagiaire à l'issue de la formation, ainsi que des guides de bonnes pratiques sectoriels.

Une attestation de participation est délivrée à chaque participant.

Travaux préparatoires

Avant la première session, chaque participant devra :

1. Collecter un maximum d'informations en lien avec le tourisme durable sur leur territoire : actions mises en place par les socio-pros, l'ADT, ART, leur collectivité
2. Commencer une SWOT : analyse du territoire

Ces informations sont reportées dans un cahier d'atelier fourni lors de la validation de l'inscription du participant à la formation. Le cahier d'atelier inclut une trame et des consignes synthétiques.

Durée : 14 heures

Moyens techniques : les stagiaires doivent disposer d'un ordinateur performant avec accès internet et de qualité ainsi que des logiciels informatiques permettant de lire des fichiers PDF, Word et Excel ou Open Office. Ces deux derniers doivent être récents et de bonne qualité. Il est impératif de disposer d'une webcam, d'un micro et d'un système pour écouter. Tous les participants doivent partager leur webcam et ainsi pouvoir être vu.

Accessibilité : en cas de mobilité réduite d'un inscrit, nécessitant une adaptation particulière de la formation, Atout France vous remercie de bien vouloir lui signaler, par mail avant jeudi 18 septembre 2025 à isabelle.chevassut@atout-france.fr afin de permettre de mettre en place les dispositions nécessaires.

La formation Mettre en place une démarche Tourisme Durable sur son territoire ou dans son entreprise de jeudi 25 septembre et mardi 7 octobre 2025 se déroulera à distance.

Conditions

Précisions tarifaires

Coût de la formation : Adhérent Atout France : 995,00 € HT, soit 1 194,00 € TTC

Non Adhérent Atout France : 1 243,00 € HT soit 1 491,60 € TTC

Le coût de la formation peut être pris en charge par votre OPCO (Afdas, Akto, OpcoMobilités, Unifformation, Atlas, OPCO2i).

Contact(s)

Isabelle CHEVASSUT - Responsable formations

- isabelle.chevassut@atout-france.fr